Extrait N° 18 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 21 SEPTEMBRE 2007

L'an deux mil sept, le vingt et un septembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël – M. RIVIERE Lucien - M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. ABELARD Georges - M. HOARAU Alex – M. Mme GRONDIN Céline – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric - Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Melle CADAS Virginie a donné mandat à M. FRINGUE Mickaël.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 13 septembre 2007 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

& &
&

AFFAIRE N° 18 / Information du conseil municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Contentieux : Affaire PEYRET-FORCADE c/ Commune des AVIRONS

…/…

Le Maire informe le conseil que par jugement en date du 9 mai 2007 dans le cadre de l'expropriation du terrain de Mme PEYRET FORCADE, pour cause d'utilité publique, le juge d'expropriation a fixé les indemnités à **1 584 736 €.**

Le Maire a décidé de faire appel de ce jugement et a confié la défense des intérêts de la Commune à Maître CREGUT.

Marché public : Aménagement de l'ex-ferme

Le Maire informe le conseil que, dans sa séance du 31 août 2007, la Commission d'Appel d'offres a décidé de déclarer infructueux le lot n° 1 –VRD- et sans suite le lot n° 2 –BT/EP-.

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

Réf. Cadast.	Surface	P.O.S.	Situation	Propriétaire
AN 1025	1058 m²	UD	12 Ch. Joseph Baronce	Consorts Potter/Nativel
AR 1231	404 m²	UD	57 Chemin n° 1	RIVIERE M. Solange
AD 397	262 m²	UD	12 Route du Tévelave	HOARAU J. Noël
AS 707	Appt 47 m²	1 NAUc	Rue de l'Eglise	PAYET François
AM 730	669 m²	UC	12 Lot. Caffarel	MARCHAIS Yves
AS 939	Appt 35 m²	UC	Av. Général de Gaulle	LAFUENTE J. Paul
AI 559	1086 m²	2 NAU	25 Chemin Camphrier	SCI Arc en Ciel
AM 724	609 m²	UC	24 Lot. Caffarel	ISELIN Philippe
AN 649	437 m²	UC	68 Rue de l'Eglise	HOAREAU M. Line
AR 1300- 1301	1182 m²	UD	Chemin Cendrine	PAYET Albert

AM 971	541 m²	1 NAUc	16 Ch. Camille Roche	CAZANOVE Benjamin
AS 938	Appt 45 m²	UC	Av. Général de Gaulle	FORT Paul
AS 707	Appt 47 m²	1 NAUc	Rue de l'Eglise	CHAUVET Franck
AP 943	1321 m²	UD	36 Rte Ravine Sèche	VITRY Antoine Lorrain
AS 938	Appt 71 m²	UC	Av. Général de Gaulle	CRUBLE J. René
AS 677	650 m²	UC	87 Chemin Labrune	RIVIERE Narcisse
AS 914	1008 m²	UC	33 Chemin des Ananas	ASSING Georges
AS 822	394 m²	UC	15 Rue Roger Mondon	VERGOZ M. Sylvie
AR 1251	153 m²	UC	38 Chemin n° 1	SCCV DARKO

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,